



Enquête publique

Télécabine du Villarais

Villard Reculas / Huez (38)

Sommaire 2025

Les documents d'enquête mis à la disposition du public sont :

- N°1 Le dossier DAET (pièces 0 à P)
Cf. dossier rouge DAET joint
- N°2 Le résumé non technique de l'étude d'impact
Cf. pièce J EI1
- N°3 L'étude d'impact
Cf. pièces J EI2 et 3 du dossier rouge DAET joint
- N°4 L'avis conforme favorable de la préfète de l'Isère datée 26 septembre 2025
- N°5 L'avis de l'autorité environnementale MRAe (Mission Régionale de l'Autorité Environnementale) datée du 23 septembre 2025
- N°6 Le mémoire en réponse produit par la SATA en réponse à l'avis de l'autorité environnementale daté du 10 octobre 2025
- N°7 Arrêté municipal de Villard Reculas n°2025-25 du 30 septembre 2025 contenant des informations concernant le commissaire enquêteur (désignation...) ainsi que les affichages en mairies et à proximité des installations du projet, la publicité dans la presse locale, les dates des permanences
- N°8 Arrêté municipal d'Huez n°1059 du 30 septembre 2025 contenant des informations concernant le commissaire enquêteur (désignation...) ainsi que les affichages en mairies et à proximité des installations du projet, la publicité dans la presse locale, les dates des permanences
- N°9 Décision de désignation du commissaire enquêteur du Tribunal Administratif de Grenoble n°E25000199/38